

Sommaire sur la recherche portant sur la protection et le bien-être à l'enfance des Premières Nations

L'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI-2003) publiée en 2003 rapporte les faits les plus fiables et représentatifs des taux d'incidence suite à des enquêtes sur la maltraitance des enfants au Canada. L'ECI-2003 inclut un échantillon de 11 562 enquêtes pour maltraitance d'enfants effectuées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2003 dans un échantillon aléatoire d'agences de protection de l'enfance au Canada, excluant le Québec.

Existe-t-il des différences entre les cas rapportés de maltraitance envers les enfants des Premières Nations et les cas rapportés impliquant des enfants non autochtones ?

- 52% des enquêtes pour maltraitance envers des enfants des Premières Nations ont été corroborées (vérifiées) comparativement à 47% des enquêtes pour maltraitance envers des enfants non autochtones ; 14% des enquêtes sur des cas d'enfants des Premières Nations sont demeurées à l'état de soupçons, comparativement à 12% des enquêtes sur des cas d'enfants non autochtones ; 34% des enquêtes sur des cas d'enfants des Premières Nations et 41% des enquêtes pour maltraitance envers des enfants non autochtones sont demeurées non corroborées (non vérifiées) *
- Plusieurs rapports basés sur des données de l'ECI-2003 ont démontré que la *négligence* est la forme de maltraitance la plus corroborée dans les enquêtes impliquant des enfants des Premières Nations, alors que *l'exposition à la violence conjugale* est la forme de maltraitance la plus corroborée dans les enquêtes sur des cas impliquant des enfants non autochtones. **
- Les résultats de l'ECI-2003 ont démontré que 29% des enquêtes corroborées pour des cas de maltraitance à l'égard des enfants des Premières Nations ont mené à un forme quelconque de placement hors du domicile familial (placement chez un membre de la parenté, autre type de placement, foyer de groupe, traitements résidentiels/fermés ou placement informel dans la parenté), soit pendant ou à la conclusion de l'enquête, comparativement à seulement 11% des enquêtes corroborées pour les cas de maltraitance impliquant des enfants non autochtones.***

Les soupçons de négligence alimentent la surreprésentation des enfants des Premières Nations dans le nombre d'enquêtes menées pour corroborer la maltraitance et pour organiser les placements hors du domicile. Qu'est-ce qui sous-tend cette surreprésentation des enfants des Premières Nations dans le système de protection et de bien-être à l'enfance ?

- Dans 79% des enquêtes corroborées impliquant des enfants des Premières Nations, la famille vivait dans une habitation louée (cela inclut le logement appartenant à une bande) ; 10% étaient propriétaires de leur maison ; 5% vivaient dans un autre type de logement et 2% vivaient dans une maison d'hébergement ou dans un hôtel. En comparaison et dans 53% des enquêtes corroborées impliquant des enfants non autochtones, la famille vivait dans une habitation louée ; 36% étaient propriétaires

de leur maison ; 3% vivaient dans un autre type de logement et 1% vivaient dans une maison d'hébergement ou dans un hôtel.**

- Les enquêteurs décrivent les conditions de logement de 24% des cas enquêtés et corroborés impliquant des enfants des Premières Nations comme étant « non sécuritaires » et dans 21% des cas, les enquêteurs ont signifié que le logement était surpeuplé ; les enquêteurs ont classifié seulement 7% des cas d'enfants non autochtones enquêtés et corroborés comme ayant un domicile non sécuritaire et/ou surpeuplé.**
- Près de la moitié (49%) des cas enquêtés pour maltraitance d'enfants des Premières Nations indiquaient que la première source de revenu de la famille était l'assurance-emploi ou autres bénéfiques alors que seulement 2% des cas enquêtés pour des familles d'enfants non autochtones tiraient leurs revenus primaires de cette source.**
- La source la plus commune de revenu familial primaire pour les cas enquêtés impliquant des enfants non autochtones était un emploi à temps plein (62%), comparativement à seulement 26% pour les cas enquêtés concernant des familles des Premières Nations.
- Les femmes responsables des enfants et ayant des problèmes de consommation d'alcool et de drogues/solvants ont été rapportés dans respectivement 55% et 33% des cas enquêtés impliquant des enfants des Premières Nations. En comparaison, les taux sont de 12% et 10% pour les cas enquêtés impliquant des enfants non autochtones (abus d'alcool et de drogues/solvants, respectivement).**
- Les hommes responsables des enfants et ayant des problèmes de consommation d'alcool et de drogues/solvants ont été rapportés dans respectivement 74% et 49% des cas enquêtés impliquant des enfants des Premières Nations. En comparaison, les taux sont de 24% et 13% pour les cas enquêtés impliquant des enfants non autochtones (abus d'alcool et de drogues/solvants, respectivement).**

La pauvreté, le logement inadéquat et l'abus de substances par les parents sont les éléments qui sous-tendent la surreprésentation des enfants des Premières Nations à l'intérieur du système de protection et de bien-être à l'enfance.

*En se basant sur un échantillon de 11 080 enquêtes pour maltraitance envers les enfants (les enfants Métis, Inuits ou d'autre origine aborigène n'ont pas été inclus)

** En se basant sur un échantillon de 5 371 enquêtes corroborées pour maltraitance envers les enfants

*** En se basant sur un échantillon de 5 367 enquêtes corroborées pour maltraitance envers les enfants avec information sur le placement à l'extérieur du domicile.

Références:

MacLaurin, B., Trocmé, N., Fallon, B., Blackstock, C., Pitman, L., & McCormack, M.

(2008). *Comparaison entre les cas d'enfants autochtones et non autochtones ayant fait l'objet d'enquête sur la maltraitance au Canada en 2003*. Feuillelet d'information du CEPB #66E. Toronto, ON, Canada: Factor-Inwentash Faculty of Social Work, University of Toronto.

Trocmé, N., MacLaurin, B., Fallon, B., Knoke, D., Pitman, L., McCormack, M.
(2005). *Understanding the Overrepresentation of First Nations Children in Canada's Child Welfare System: An Analysis of the Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect (CIS-2003)*. Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants: Toronto, ON.

Compilé par Nicole Petrowski, Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants

30 septembre 2009